

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATC23-1 - Rénovation énergétique des copropriétés

Durée : 07h00

Type : Présentiel

Public :

Gestionnaires de Copropriété et Directeurs

Objectifs pédagogiques :

1. Expliquer les étapes clés d'une opération de rénovation énergétique d'une copropriété
2. Décrire les solutions techniques et économiques les plus adaptées
3. Identifier les blocages des copropriétaires pour faciliter le passage à l'acte de travaux

La formation va vous conduire sur le terrain à conduire efficacement un projet de rénovation énergétique en copropriété en analysant les enjeux, en mobilisant les acteurs clés et en accompagnant les copropriétaires jusqu'à la réalisation des travaux

Pré-requis :

Aucun

Programme :

1. IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES ENJEUX AVANT DE RENOVER

La performance énergétique en copropriété : c'est quoi ? Comment se mesure-t-elle ? Quels sont les indicateurs clés ?

Étiquettes DPE (de A à G) : qu'est-ce que cela signifie pour les copropriétaires (charges, valeur du bien, attractivité locative) ?

DPE collectif : contenu, utilité et obligations ?

DTG et PPPT : contenu, utilité et obligations ? Quel lien avec la notion de consommation énergétique ?

Les mots forts et impactant de la rénovation énergétique de la copropriété

Point sur les principales réglementations en vigueur en la matière et calendrier réglementaire 2026 et au-delà

2. LES ETAPES D'UN PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE D'UNE COPROPRIETE

Présentation de la frise chronologique d'un projet de rénovation : de l'audit à la réception des travaux

L'audit énergétique : à quoi sert l'audit ? Qui le réalise ? Ce que le gestionnaire doit vérifier et demander ?

La conception du projet : contenu et utilité ? le rôle central de l'AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) dans la conception ?

Point de vigilance : les bâtiments patrimoniaux et les contraintes architecturales

Les réunions préalables au projet : comment préparer et animer une réunion d'information copropriétaires ?
bien



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS

9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

relayer l'information : vers le conseil syndical, vers l'ensemble des copropriétaires ? les supports de communication utiles (note d'information, FAQ, résumé du projet...) ? le vote des travaux en AG : les règles de vote selon la nature des travaux ? comment présenter le projet en AG pour maximiser les chances d'adoption ?

La mise au point du plan de travaux, le financement (subventions, prêts collectifs...) : aides de l'État (MaPrimeRenov' Copropriété), CEE, ANAH, aides des collectivités territoriales ? solutions de financement (éco-PTZ Copropriétés, prêt collectif de copropriété, préfinancement des aides, point de rappel sur les solutions de financement proposées API) ? comment construire un tableau synthétique des aides applicables au projet et savoir présenter le plan de financement en AG de manière claire et accessible ?

Les outils nécessaires (cahier des charges...)

Le suivi des travaux

La réception des travaux

Synthèse visuelle : la frise chronologique complète du projet - de l'audit à la réception des travaux et l'importance des réunions périodiques

3. S'ENTOURER ET SAVOIR BIEN PILOTER SON PROJET : LES ACTEURS PRINCIPAUX

Le gestionnaire de la copropriété et son équipe : rôle, responsabilités et périmètre

Le conseil syndical : comment l'impliquer et en faire un allié du projet ?

L'assistant à maîtrise d'ouvrage : rôle, valeur ajoutée, comment choisir un bon AMO et bien travailler avec lui ?

Les entreprises de travaux : certifications RGE, points de vigilance

L'organisme de financement

Le bureau de contrôle

Les acteurs institutionnels utiles : mon Accompagnateur Renov', ADIL, Agence Locale de l'Energie

Les annuaires et plateformes de référence (OPQIBI, RGE)

Les questions à poser pour évaluer un prestataire ?

Les pièges à éviter : démarchage abusif, prestataires non certifiés

Le gestionnaire, chef d'orchestre sans être technicien : comment coordonner sans se substituer aux experts ?

4. CONVAINCRE ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTAIRES

Les freins les plus fréquents : coût perçu, manque de confiance, complexité, désaccords entre copropriétaires, manque de projection sur les avantages de la rénovation...

Ce qui bloque les votes en AG et comment l'anticiper ?

Valoriser les bénéfices concrets : économies de charges, valorisation du patrimoine, confort, conformité réglementaire

Adapter son discours selon le profil du copropriétaire (bailleur, occupant, investisseur)

Les erreurs de communication à éviter

5. SYNTHÈSE ET CLÔTURE

Synthèse de la journée

Questions / réponses

QCM de validation des acquis

Présentation des outils participants : check-list gestionnaire (de l'audit à la réception des travaux),



tableau synthétique des aides et dispositifs de financement 2026, frise chronologique du projet
Évaluation de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, présentation sur logiciel, échanges d'expériences et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

